

NOTE SUR LA SITUATION ACTUELLE EN RIVE NORD DE LA BAIE D'AUTHIE

« Point sur les conséquences de la mise en œuvre poussive du PAPI , contractualisé avec l'Etat »

LE PAPI c'est quoi ? : Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

En 2012, à la suite de la tempête Xynthia et des constats qui furent réalisés, un vaste programme national de gestion de défense de la population contre la submersion marine fut entrepris.

La baie d'Authie fut intégrée dans un projet de PAPI allant de l'estuaire de la Bresle (MERSLES BAINS) à la rive nord de la baie d'Authie (BERCK).

Initié en 2012 notre projet PAPI fut soumis fin 2015 à la commission mixte inondation qui le valida en le labellisant, ce qui constituait une contractualisation entre les instances locales et régionales et l'état quant à la réalisation et le financement du programme.

Il est bon de préciser à ce stade que les études ont été réalisées en appliquant le principe de l'analyse coût/ bénéfice, qui consiste à ne défendre que si le coût des moyens à mettre en œuvre pour protéger, n'excède pas celui des biens à défendre.

Ce qui était le cas de l'endiguement nord de la baie d'Authie dont le processus de mise en œuvre fut initié dès 2016.

En quoi consiste le projet d'endiguement nord de la baie d'Authie?

La rive nord de l'estuaire de l'Authie, comme de nombreuses rives d'estuaires, est constituée de terres gagnées au fil du temps sur la mer et protégées , à l'ouest côté mer, par un cordon dunaire, et au sud ,côté estuaire, par une digue ancienne, constituée de levées de terre, présentant à ce jour, par endroits, de dangereuses dégradations.

Ces défenses, qui ont fait leurs preuves, protègent un vaste polder au niveau inférieur à celui des marées moyennes, en grande partie urbanisé et par ailleurs constitué de terres agricoles, de commerces et PME, abritant selon les études, 8000 à 10000 personnes. *Image 1*

Alors où en sommes-nous du PAPI ? *Image 2*

Pour le cordon Dunaire : Une ancienne digue submersible permettant de détourner le fleuve de son action érosive a été efficacement reconstituée en 2020. L'opération a été complétée par un rechargement massif de la dune et l'édification d'une digue retro littorale prévenant d'une submersion majeure. *Images 3 à 6*

Le dispositif de protection qui a été implanté pour garder le sable n'est pas satisfaisant, il y a beaucoup de pertes. Il faudra vite en « corriger le tir » avant que la mer ne parvienne à la digue rétro littorale, non structurée pour recevoir la mer en permanence car construite en terre renforcée.

MAIS L'urgence se situe actuellement au niveau des digues de terre.

Quel est le projet à ce niveau et où en est-il? *Image 2*

Il consiste, d'une part à reculer les digues en deux endroits, sur des terres agricoles ou de réserve naturelle, pour laisser de l'espace à la mer, et d'autre part **à construire les digues de retrait et reconstruire les autres à un niveau supérieur de 1,50m au niveau actuel**, donc sécurisant l'ensemble. *Image 2*

Les étapes de l'étude de mise en œuvre du projet pour l'endiguement de fond de baie :

Elle a été réalisée par le cabinet Artelia en y associant tous les acteurs politiques, scientifiques responsables institutionnels départementaux, régionaux, nationaux et notre association.

Le processus s'est donc engagé en 2016. Il a permis de dégager **un projet abouti en 2021**, pour un début des travaux en 2022. Un projet qui avait fait l'objet de toutes les concertations réglementaires au public. *Image 2*

Mais depuis nous sommes en panne, pourquoi?

Le projet est systématiquement retoqué pour des contraintes environnementales, Reposant essentiellement sur des "compensations" en terres humides, règles en évolution permanente, s'empilant, en créant une sorte de mouvement bloquant perpétuel, dont pour notre part, nous ne comprenons rien. Nous ne sommes certainement pas les seuls.

Le résultat est que le projet est en panne, on l'a donc "glissé" dans la phase suivante du projet (PAPI2) ce qui en arrange sans doute certains, (c'est tellement pratique de ne pas décider), ceci 14 ans après son initiation.

Alors peut-on encore attendre?

Certainement pas car une digue est en train de céder du fait d'une grave érosion.

Il s'agit de la **"digue dite" de la Mollière du conservatoire du littoral "** pour laquelle nous alertons depuis plusieurs années **d'une progression rapide de l'érosion de la berge**, conduisant à une brèche inéluctable qui s'approche rapidement.

Cette évolution avait conduit à faire évoluer le projet en traçant un déplacement de la digue vers l'arrière, en prenant, avec son accord, sur l'emprise du Conservatoire.

Mais les travaux devant attendre, et l'érosion n'attendant pas, la digue est aujourd'hui en grande partie entamée et va bientôt céder. Images 7 à 10

Il est besoin de préciser que cette érosion est suivie et signalée depuis 8 ans par l'association qui n'a cessé d'alerter et de proposer systématiquement la mise en place de palplanches qui auraient stoppé l'érosion. Proposition qui a fait l'objet d'un refus obstiné du conservatoire du littoral, opposé à la fixation du trait de côte qui n'est pas sa propriété. *Images 11 à 14*

Pour notre part, à l'expérience de nos participations et au regard de nos divers engagements au fil du temps, nous regrettons la durée du projet qui crée un turnover de participants, préjudiciable à la connaissance de la complexité du dossier ce qui augmente indiscutablement les délais.

Nous regrettons enfin que, pour certains acteurs, la vie des gens passe au second plan.

SOS BAIE D'AUTHIE

sosbdauthie@gmail.com